



MUSI9CE - Introduction

INTRODUCTION

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MUSI9CE - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Aucun prérequis n'est demandé, mais l'admission se fait sur base d'une lettre de motivation à adresser au responsable académique du programme, accompagnée d'un bref CV ainsi que de la copie du/des dernier(s) diplôme(s) obtenu(s). L'expérience professionnelle, la motivation et les acquis de l'expérience sont des données importantes dans l'évaluation du candidat.

Ce programme donne lieu à la délivrance d'un certificat d'université. Ce document atteste la réussite de la formation et l'octroi éventuel de crédits associés, sans conférer de grade académique.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvricp08> egW n 1 9S9e0 0 a